

## Rouen. Lubrizol : une reprise d'activité contestée

Par Le Courrier Cauchois

4-5 minutes

---

C'est peu dire que l'atmosphère entourant le huitième Comité de la transparence et du dialogue, créé en raison de l'incendie de Lubrizol, n'était pas des plus sereines.

La veille de sa tenue, vendredi 10 juillet, Gérald Le Corre, responsable des questions de santé au travail à la CGT de Seine-Maritime, publiait un communiqué alarmiste sur "un incident grave" survenu vendredi 3 juillet : *"Alors que des travaux préparatoires au démantèlement de la toiture amiantée, très endommagée par l'incendie, étaient en cours, la toiture s'est totalement effondrée, entraînant un important nuage de poussière."*

### Préserver les emplois

Une version des faits contredite par les autorités préfectorales, qui ont évoqué *"un incident mineur"*. *"Seulement quelques plaques [de la toiture] sont tombées. À cette occasion, il n'y a pas eu d'émissions de poussière d'amiante : ce point a fait l'objet de vérifications, y compris par les caméras de surveillance. Les analyses diligentées par précaution n'ont révélé aucune diffusion de fibres d'amiante. Enfin, l'Inspection du travail et la Dreal [Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, ndlr] n'ont pas constaté d'anomalies"*, a détaillé le préfet de Normandie, Pierre-André Durand.

Autre sujet brûlant : celui de la réouverture de Lubrizol. Le nouveau maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, y était fermement opposé (voir notre édition du 10 juillet), estimant notamment que *"rien de tangible [n'avait] été fait pour améliorer l'alerte et l'information des habitants, autrement que par les sirènes déjà en place"*. En plus de la Dreal, l'élu réclamait par ailleurs que le site soit inspecté *"par un service public indépendant compétent en matière d'évaluation des risques"*, ainsi que par *"un panel de citoyens tirés au sort"*.

S'il a confié comprendre ces réticences, Pierre-André Durand a néanmoins donné son feu vert pour une reprise d'activité de l'usine chimique, au regard des dispositions prises pour éviter tout nouvel

incident majeur. Entre autres : la réduction drastique de la quantité de produits stockés sur place, et une capacité de rétention des fluides en cas de fuites portée à 100 %, alors que la loi prévoit seulement 20 %. *"J'ai toujours dit que la sécurité était notre seule boussole. Mais quand vous avez un dossier qui apporte de telles garanties en matière de sécurité [...], je ne vois pas au nom de quoi je m'opposerais à une réouverture."* Le préfet a également souligné *"[qu'il] était nécessaire et urgent d'autoriser la réouverture"* afin de garantir le maintien des quelque 2 400 emplois directs ou indirects induits par Lubrizol.

### **Alerte par SMS**

Enfin, concernant le système de *cell broadcast* appelé de ses vœux par le maire de Rouen et qui consiste à informer la population par SMS en direct en cas d'incident, Pierre-André Durand a estimé qu'il ne pourrait pas être mis en place avant 2021, au vu *"du lourd travail réglementaire et juridique"* qu'il réclame.

La réunion du 10 juillet a également été l'occasion de faire le point sur les travaux de remédiation du site. La phase 2, qui consiste à nettoyer le sol en surface, devrait être terminée le 26 septembre prochain, au plus tard.

Dernier volet abordé : celui de la santé. Les analyses biologiques menées auprès des pompiers intervenus sur la zone sinistrée n'ont révélé aucun *"élément inquiétant"*. Enfin, il a été confirmé qu'une enquête *"en santé ressentie"* serait menée auprès de 5 000 personnes entre la mi-août et la mi-septembre. Ses résultats seront rendus début 2021 au plus tard.

### **Galerie photos**



[0 Commentaire](#)